

OPHTALON®



Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 26-12-2017

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Chiens, chats.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les chiens et les chats : traitement des affections oculaires à germes sensibles au chloramphénicol.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie oculaire.

Posologie

Appliquer un peu de pommade matin et soir dans le cul-de-sac conjonctival.

Durée moyenne du traitement : 8 à 10 jours.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un g contient :

- Substance active :

Chloramphénicol 10 mg

- Excipients :

Rétinol (sf de palmitate) 1 000 UI

Principes actifs / Molécule

Chloramphénicol

Forme pharmaceutique

Pommade

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance.

Médicament à usage vétérinaire.
Respecter les doses prescrites.
Ne pas faire avaler.

Temps d'attente

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

Le chloramphénicol est un antibiotique de synthèse à très large spectre antibactérien.

Propriétés pharmacocinétiques

Le chloramphénicol est très largement distribué dans les tissus : il pénètre à l'intérieur des cellules et reste actif lors d'infections intracellulaires.

Sa diffusion est particulièrement bonne au niveau de l'œil.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Aucune.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

De très rares cas d'affections oculaires telles que conjonctivite, blépharite, irritation oculaire et ulcère cornéen ont été observés chez le chat.

La fréquence des effets indésirables est définie en utilisant la convention suivante :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 au cours d'un traitement) ;
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100) ;
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1000) ;
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000) ;
- très rare (moins d'1 animal sur 10 000, y compris les cas isolés).

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi

Aucune.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Non connue.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Non connu.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Non connues.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

3 ans.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Aucune.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

Laboratoire TVM
57 rue des Bardines
63370 LEMPDES
FRANCE

Classification ATC Vet

- QS01AA01

Laboratoire



TVM FRANCE
57 rue des Bardines
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.61.72.27
Service clients TVM :
service.clients@tvm.fr - 04.73.61.75.76
<http://www.tvm.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation

FR/V/3787889 6/1989 - 04/04/1989

Présentation et quantité

Boîte de 1 tube de 5 g
Code GTIN : 03700454505706